

Montpellier, le mercredi
1^{er} février 2023

ACM HABITAT : UN BUDGET 2023 RÉSOLUMENT AXÉ SUR LA PROXIMITÉ ET LA SÉCURITÉ

Voté lors du dernier Conseil d'Administration de décembre, le budget 2023 d'ACM HABITAT 2023, prévoit 97,7 millions d'euros d'investissements sur le territoire en opérations de construction, d'accession, de réhabilitation et de démarrage des travaux Mosson dans le cadre de l'ANRU. Cela représente une augmentation des investissements de 30%, pour un changement de cap important. Nous répondons ainsi à la très forte pression démographique sur le territoire en accélérant la construction de nouveaux logements sociaux.

Des recrutements majoritairement axés sur la proximité

Cette année, ACM HABITAT axe résolument son budget sur la proximité, la sécurité, et le service aux locataires. Si cette ambition se traduisait déjà sur le budget 2022, nous accélérons encore le mouvement pour 2023, en choisissant notamment d'augmenter les recrutements. La proximité, ce sont d'abord nos salariés qui travaillent dans les quartiers. Plus de 50% des recrutements se feront ainsi à des postes d'agents de proximité, en charge du lien quotidien avec les locataires (travaux, entretien, lien social...). La Grande Consultation 2 nous montre que la relation de proximité s'est améliorée en 1 an, avec une meilleure satisfaction de nos locataires à l'égard de l'accueil qui leur est réservé : les efforts entamés l'année dernière apportent des résultats et ACM HABITAT renforce donc encore son engagement.

800 000 euros investis pour la sécurité de nos locataires

La sécurité reste une des préoccupations numéro 1 des locataires. ACM HABITAT continue d'investir pour son amélioration. Après le service de médiation sociale créé en 2022, pour prévenir et résoudre les conflits entre locataires, 2023 verra la naissance de la brigade de tranquillité sociale inter-bailleurs (GSRI-3M). Portée par ACM HABITAT et la Ville de Montpellier, avec la participation de SFHE, ERILIA, CDC Habitat, et FDI Habitat, elle verra concrètement le jour à l'été 2023. Globalement, ce sont 800 000 euros qui seront investis en 2023 pour garantir la sécurité de nos locataires. Notons que cela n'engendre pour eux aucune augmentation des charges.

20% d'augmentation du budget pour le maintien et l'amélioration du patrimoine

La proximité, c'est aussi permettre de réaliser les travaux nécessaires au bien-être de nos locataires, au quotidien. C'est avec cette ambition claire qu'ACM HABITAT augmente de 20% son budget sur le maintien et l'amélioration du patrimoine, par rapport à 2022 (de 28 à 34 millions d'euros). ACM HABITAT accroît ainsi l'effort sur les dépenses d'entretien et de maintenance : l'entretien et les réparations courants, remise en état des logements vacants, gros entretien... En matière de gros entretien, nous prévoyons un budget d'1 million d'euros pour le remplacement des anciens radiateurs et de 800 000 euros pour l'isolation des combles de nos résidences. Notre volonté : garantir la qualité de service pour nos clients et améliorer le confort, la sécurité, l'accessibilité et l'économie d'énergie dans nos résidences.

CONTACT PRESSE

ANTOINE COSTE

Tèl. : 06 02 03 22 03

Mail : antoine.coste@serm-montpellier.fr